

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

27130 Verneuil d'Avre et
d'Iton

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Verneuil d'Avre et d'Iton

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :



AZI : AZI AVRE

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM27

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2519692A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/06/2025	16/07/2025

Risque d'inondation sur Verneuil d'avre et d'iton

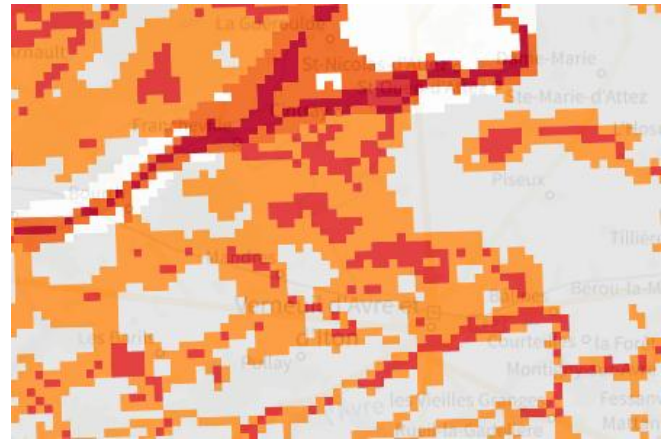
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415152A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/2024	14/06/2024
INTE1817087A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/2018	05/07/2018
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/03/2001	28/04/2001
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/03/2001	28/04/2001
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/01/1993	08/07/1993

Risque de remontées de nappe sur Verneuil d'Avre et d'Iton

R Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Verneuil d'Avre et d'Iton

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Verneuil d'Avre et d'Iton

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

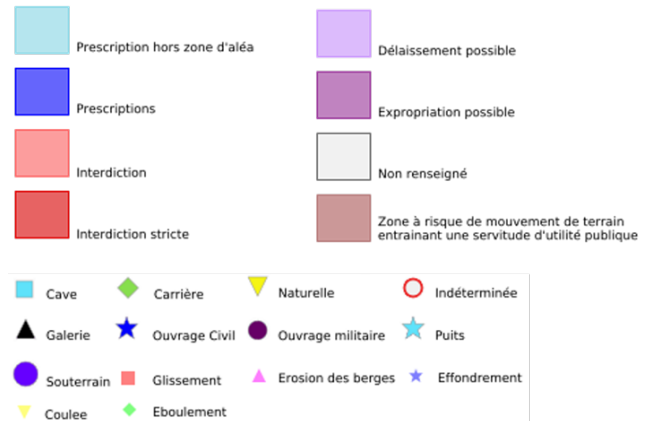
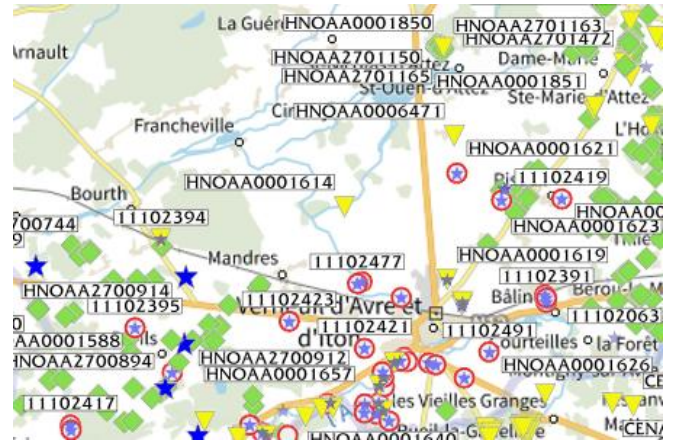
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

i **DDRM : DDRM27**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)
[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Verneuil d'avre et d'iton

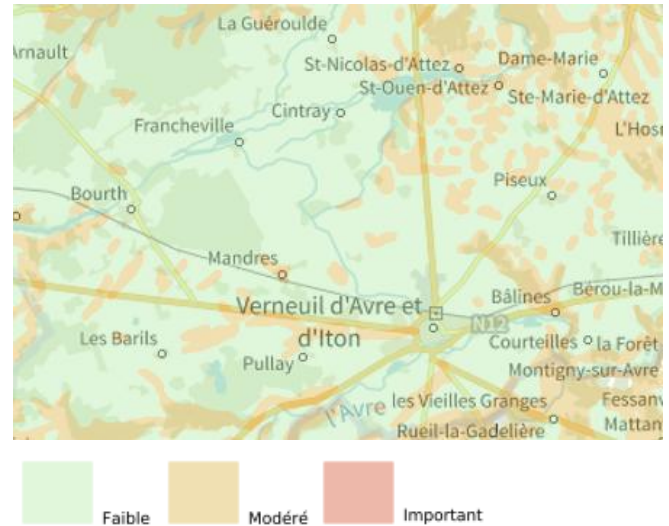
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Verneuil d'avre et d'iton

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Verneuil d'Avre et d'Iton

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Verneuil d'avre et d'iton

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

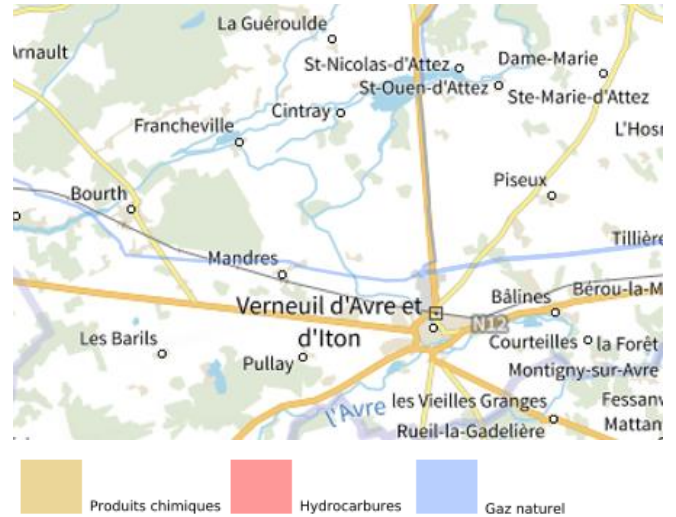
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NATUP	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Verneuil d'avre et d'iton

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Verneuil d'avre et d'iton

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 69 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

22 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11102470	Effondrement / Affaissement	La Maladrerie
11102471	Effondrement / Affaissement	
11102472	Effondrement / Affaissement	
11102473	Effondrement / Affaissement	
11102474	Effondrement / Affaissement	
11102475	Effondrement / Affaissement	La saint-denis
11102476	Effondrement / Affaissement	Les Sablons
11102477	Effondrement / Affaissement	Le moulin aux malades
11102478	Effondrement / Affaissement	Le moulin aux malades
11102479	Effondrement / Affaissement	
11102480	Effondrement / Affaissement	
11102481	Effondrement / Affaissement	
11102482	Effondrement / Affaissement	
11102483	Effondrement / Affaissement	
11102484	Effondrement / Affaissement	Le Boulay
11102485	Effondrement / Affaissement	Beauvais
11102486	Effondrement / Affaissement	Beauvais
11102487	Effondrement / Affaissement	Le Boulay
11102488	Effondrement / Affaissement	Le Boulay
11102489	Effondrement / Affaissement	Le Boulay Gras
11102490	Effondrement / Affaissement	
11102491	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

26 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOAA0001610	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001612	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001616	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001619	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0001626	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001628	carrière	Marnière à puits d'accès en plateau ou sommet de versant - N°312
HNOAA0001629	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001630	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001631	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001632	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001633	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0001634	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001635	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001637	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0001638	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001640	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0001643	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001649	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001652	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001655	indéterminé	Dépression, bétoire possible (effondrement d'une cavité karstique ou
HNOAA0001764	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0001765	naturelle	Point d'engouffrement des eaux ou bétoire, éventuellement remblayés -
HNOAA0006027	indéterminé	Mardelle ou effondrement n°38
HNOAA0006028	indéterminé	Mardelle ou effondrement n°39
HNOAA0006029	indéterminé	Mardelle ou effondrement n°40
HNOAA0006030	indéterminé	Mardelle ou effondrement n°41

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000698601	Agence EDF-GDF de Verneuil-sur-Avre	En cours
SSP420572901	TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

69 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4205729	TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST	Indéterminé	
SSP3860306	AGENCE EDF-GDF de Verneuil-sur-Avre	En arrêt	
SSP3860290	Station service total	En arrêt	
SSP3860289	Station service SHELL	En arrêt	
SSP3860288	Station service	En arrêt	
SSP3860279		Indéterminé	
SSP3860278		Indéterminé	
SSP3860277		Indéterminé	
SSP3860276		Indéterminé	
SSP3860184	Fabrique de produits en béton	Indéterminé	
SSP3860183	Station service-garage	Indéterminé	
SSP3860094	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3860093	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3860092	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3860091	Station service	Indéterminé	
SSP3860090	stockage de gaz	Indéterminé	
SSP3859694		Indéterminé	
SSP3859691		Indéterminé	
SSP3858400		En arrêt	
SSP3858399		Indéterminé	
SSP3858398		Indéterminé	
SSP3858397		Indéterminé	
SSP3858396	Garage RENAULT	Indéterminé	
SSP3858395		Indéterminé	
SSP3858394		En arrêt	
SSP3858393		Indéterminé	
SSP3858392		Indéterminé	
SSP3858391		En arrêt	
SSP3858390		En arrêt	
SSP3858389		En arrêt	
SSP3858388		Indéterminé	
SSP3858387		Indéterminé	
SSP3858386		En arrêt	
SSP3858385	Station service TOTAL	Indéterminé	
SSP3858384		Indéterminé	
SSP3858383		Indéterminé	
SSP3858382		Indéterminé	
SSP3858381		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3858380		Indéterminé	
SSP3858379		Indéterminé	
SSP3858378		En arrêt	
SSP3858377		En arrêt	
SSP3858376	Station service	Indéterminé	
SSP3858375		En arrêt	
SSP3858374		En arrêt	
SSP3858373		Indéterminé	
SSP3858372		Indéterminé	
SSP3858371		En arrêt	
SSP3858370		Indéterminé	
SSP3858369		Indéterminé	
SSP3858368		En arrêt	
SSP3858367		En arrêt	
SSP3858366		En arrêt	
SSP3858365		En arrêt	
SSP3858318		En arrêt	
SSP3858316		Indéterminé	
SSP3858315		Indéterminé	
SSP3858124		En arrêt	
SSP3858101		En arrêt	
SSP3858099		En arrêt	
SSP3858098		En arrêt	
SSP3858097		Indéterminé	
SSP3858090		En arrêt	
SSP3858089		En arrêt	
SSP3858072		En arrêt	
SSP3858071		Indéterminé	
SSP3858012		Indéterminé	
SSP3858009		En arrêt	
SSP3858008		En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle